NATIONS
UNIES

E

Conseil Économique
et Social

Distr.
GÉNÉRALE

ENERGY/SEM.14/INF.1
22 février 1999

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE

Conférence sur l'ouverture des marchés de
l'électricité et du gaz dans la région de la CEE
Prague (République tchèque), 21 et 22 juin 1999

# NOTE D'INFORMATION No 1

## INTRODUCTION

1. À sa huitième session, tenue en octobre 1998, le Comité est convenu d'organiser conjointement avec le Centre du gaz, l'Association tchèque du gaz et du pétrole, Transgas et la Compagnie d'électricité tchèque (CEZ) une conférence sur l'ouverture des marchés de l'électricité et du gaz dans la région de la CEE à Prague, les 21 et 22 juin 1999 (ECE/ENERGY/38, par. 13 ii)).

2. La présente note d'information contient des renseignements préliminaires concernant la participation à la Conférence et les modalités d'organisation de cette réunion.

## A. OBJET DE LA CONFÉRENCE

3. Ces dernières années, le secteur de l'énergie dans les pays membres de la CEE a subi des transformations fondamentales, au nombre desquelles figurent notamment la libéralisation et l'ouverture des marchés de l'énergie à la concurrence. C'est en Amérique du Nord, dans les pays nordiques et en Grande-Bretagne que cette tendance a été la plus prononcée. Et aujourd'hui, cette évolution devient aussi une réalité sur le continent en Europe occidentale, et les pays d'Europe centrale et orientale envisagent sérieusement de suivre le même chemin. Avec l'adoption des Directives de l'Union européenne sur le gaz naturel et l'électricité, jusqu'à 32 % des marchés de l'électricité et 28 % des marchés du gaz naturel seront ouverts d'ici la fin de 2003, dans les pays de l'Union européenne.

GE.99-30508 (F)

4. La libéralisation s'accompagne d'une série de défis tant pour les gouvernements que pour l'industrie. Les responsables de la politique énergétique doivent accepter d'attribuer un plus grand rôle au libre jeu des mécanismes du marché, d'élaborer des stratégies viables de restructuration de leurs entreprises publiques productrices d'énergie, ainsi que d'entreprendre des réformes législatives et réglementaires et de mettre en place les structures nécessaires dans ce domaine pour que le passage à un marché plus libéralisé se fasse sans heurts, tout en ne perdant pas de vue d'autres objectifs de la politique énergétique comme, par exemple, la sécurité énergétique et la protection de l'environnement. Pour sa part, l'industrie doit s'adapter à un environnement plus compétitif et à un nouvel ensemble de normes, de règles et de systèmes de réglementation en constante mutation.

5. En Europe, ce processus vient juste de démarrer et beaucoup d'autres difficultés vont encore surgir. Il existe des divergences de vues profondes entre les gouvernements et les sociétés privées quant à la mesure possible de la libéralisation et de la concurrence sur les différents segments du marché, aux modalités effectives d'accès de tiers aux pipelines, à la nécessité de contrats "d'achat ferme" à long terme et à la nature de ces contrats, à l'ampleur nécessaire de l'harmonisation et de la transparence des lois et règlements entre les pays, et aux meilleurs moyens de continuer à préserver un accès sûr et fiable aux sources d'énergie (c'est-à-dire d'assurer la sécurité énergétique).

6. Les objectifs de la Conférence sont les suivants : évaluer les changements fondamentaux que risquent d'entraîner la restructuration et la libéralisation des marchés du gaz et de l'électricité; examiner l'évolution récente de l'industrie et des marchés en Europe centrale; passer en revue les modifications qui devront être apportées à la législation et à la réglementation pour mener à bien la libéralisation; déterminer la manière dont les marchés vont vraisemblablement exercer leur action et fonctionner dans des conditions plus libéralisées; et étudier les incidences de la libéralisation des marchés sur les stratégies d'entreprises et, plus particulièrement, sur la convergence des marchés de l'électricité et du gaz.

7. La Conférence vise également à promouvoir les contacts et l'échange de données d'expérience entre les secteurs de l'électricité et du gaz naturel, notamment au sujet des stratégies d'entreprises en matière de convergence des secteurs de l'électricité et du gaz.

## B. MODALITÉS D'ORGANISATION ET LIEU DE LA CONFÉRENCE

8. La Conférence sera organisée par l'Association tchèque du gaz et du pétrole, Transgas et la Compagnie d'électricité tchèque (CEZ), en collaboration avec le Comité de l'énergie durable et le Centre du gaz de la CEE.

9. Transgas, Norsk Hydro et El Paso parraineront la Conférence. Les autres sociétés, entreprises publiques et organismes qui souhaiteraient s'associer au parrainage de la Conférence sont priés de bien vouloir s'adresser à Mme Olga Solarikova, Secrétaire exécutive de l'Association tchèque du gaz et du pétrole :

(Téléphone : +420 2 2426 1189;
Télécopie : +420 2 2426 2404;
Adresse électronique : cgoa.executive@netforce.cz).

10. La Conférence se tiendra à Prague à l'adresse suivante :

Hôtel Mövenpick
Mozartova 261/1
151 33 Prague 5
Téléphone : +420 2 57 15 32 23
Télécopie : +420 2 57 15 32 00

11. L'anglais sera la langue officielle de la Conférence.

## C. THÈMES À DÉBATTRE

12. La Conférence traitera des thèmes ci-après :

### I. Principaux faits nouveaux et tendances nouvelles dans les secteurs de l'énergie, du gaz et de l'électricité

Cette séance de travail sera consacrée à un examen de l'évolution des marchés de l'énergie, du gaz et de l'électricité ainsi que des difficultés et des possibilités nécessairement associées à l'évolution du marché.

### II. Convergence des marchés de l'électricité et du gaz en Europe

Cette séance de travail portera sur la question de la convergence des marchés du gaz et de l'électricité. Comment la convergence va-t-elle se produire en Europe ? Quel rôle l'usage croissant du gaz pour la production d'électricité joue-t-il dans la tendance à la convergence ? Quels seront les rapports entre les sociétés productrices d'électricité et les sociétés distributrices de gaz ? Comment les politiques de marché vont-elles évoluer ? Dans quelle mesure faut-il harmoniser les réglementations des différents pays ? Sous quelle forme la concurrence se présentera-t-elle dans un marché déréglementé ?

### III. Incidences stratégiques de l'ouverture des marchés de l'électricité et du gaz

Cette séance de travail prendra la forme d'une table ronde, précédée d'un discours liminaire qui donnera le ton de la discussion. Les participants débattront des incidences que la libéralisation pourrait avoir sur le comportement des entreprises publiques des secteurs du gaz et de l'électricité s'agissant des alliances stratégiques, de l'intégration verticale/horizontale, des coentreprises, des fusions et des acquisitions.

### IV. Réglementation, commerce et aspects techniques des marchés de l'énergie

Les questions commerciales et réglementaires liées à la libéralisation des marchés du gaz et de l'électricité (acheteur unique, transporteur public, tarifs de transport et la subsidiarité par opposition aux règles communes) seront examinées lors de deux séances de travail subsidiaires consécutives dont l'une sera consacrée au secteur du gaz et l'autre au secteur de l'électricité.

### V. État de la restructuration des secteurs de l'électricité et du gaz en Europe centrale et orientale. Rythme de la libéralisation et incidences des Directives de l'Union européenne sur l'électricité et le gaz

La séance de travail correspondante prendra la forme d'une table ronde pour laquelle on choisira deux animateurs qui seront chargés de présenter les questions à débattre. Au nombre de ces questions figureront un examen des faits les plus récents survenus en Europe centrale et orientale en ce qui concerne l'état et le rythme de la restructuration, de la privatisation et de la libéralisation, une étude des incidences pour la région de la CEE des Directives de l'Union européenne sur l'électricité et le gaz, un échange des données d'expérience pratique de l'Amérique du Nord et de l'Europe occidentale, et un débat sur les attentes des sociétés nationales et étrangères des secteurs du gaz et de l'électricité s'agissant de ces questions.

## D. CALENDRIER PROVISOIRE

| | |
|---|---|
| Dimanche 20 juin 1999 | Arrivée des participants (y compris la réception organisée dans la soirée) |
| Lundi 21 juin 1999 | 9 heures : Ouverture, séances de travail I et II |
| | 14 h 30 : Séance de travail III (table ronde) |
| Mardi 22 juin 1999 | 9 heures : Séance de travail IV |
| | 14 h 30 : Séance de travail V (table ronde); conclusions générales et séance de clôture. |

## E. PARTICIPATION À LA CONFÉRENCE ET HÉBERGEMENT

13. La Conférence s'adresse aux responsables des industries du gaz et de l'électricité et aux hauts fonctionnaires qui s'occupent de l'élaboration des politiques et des questions de réglementation.

14. Les noms des orateurs principaux et des animateurs des tables rondes seront communiqués dans la Note d'information No 2.

15. Les participants sont invités à remplir le formulaire d'inscription figurant dans l'annexe I et à le renvoyer au secrétariat et aux organisateurs avant le 15 mai 1999.

16. Un tarif préférentiel a été convenu avec l'hôtel Mövenpick : 160 marks par nuit et par chambre. Les participants devront régler eux-même leur note d'hôtel, y compris le coût de toutes les boissons et tous les repas consommés à l'hôtel, etc., de même que leur facture de téléphone. La réception de bienvenue ainsi que les déjeuners et dîners officiels seront offerts par les organisateurs. Pour pouvoir bénéficier du tarif préférentiel à l'hôtel Mövenpick, les participants devront effectuer leur réservation par l'intermédiaire de l'Association tchèque du gaz et du pétrole avant le 15 mai 1999, en remplissant le formulaire figurant dans l'annexe II.

17. Les droits de participation à la Conférence se montent à 300 marks et les participants sont priés de bien vouloir verser cette somme par virement bancaire aux organisateurs, et de fournir les renseignements demandés concernant leur carte de crédit dans le formulaire pour la réservation d'hôtel qu'ils devront envoyer à l'Association tchèque du gaz et du pétrole (formulaire figurant dans l'annexe II).

ANNEXE I

CONFÉRENCE SUR L'OUVERTURE DES MARCHÉS DE L'ÉLECTRICITÉ
ET DU GAZ DANS LA RÉGION DE LA CEE
Prague, 21 et 22 juin 1999

**INSCRIPTION DES PARTICIPANTS**

Prière de renvoyer le présent bulletin à :

Mme Sevinç KICIMAN
Économiste hors classe
Division de l'énergie
Commission économique
pour l'Europe de l'ONU
Palais des Nations
1211 Genève 10, Suisse

Téléphone : +41 22 917 24 46
Télécopie : +41 22 917 00 38
Adresse électronique :
sevinc.kiciman@unece.org

Mme Olga Solarikova
Secrétaire exécutive
Association tchèque du gaz et du pétrole
- Czech Gas and Oil Association
Sokolska 4
120 00 Prague 2
République tchèque

Téléphone : +420 2 2426 1189
Télécopie : +420 2 2426 2404
Adresse électronique :
cgoa.executive@netforce.cz

**avant le 15 mai 1999**.

Nom (M./Mme/Mlle) : _____ Prénom : _____

Nom de la société ou de l'organisation : _____

Titre fonctionnel : _____

Adresse professionnelle : _____

Ville : _____ Code postal : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ Télécopie : _____

Adresse électronique : _____

Date d'arrivée : _____ Date de départ : _____

Signature : _____ Date : _____

Prière de verser le montant des droits de participation à la Conférence (300 marks) par virement bancaire à l'adresse suivante :

Komercni Banka Praha 1, Spalena 51, République tchèque
Intitulé du compte : Czech Gas and Oil Association
Numéro du compte : 43036-011/0100

avant le 15 mai 1999.

Les chèques ne sont pas acceptés.

ANNEXE II

CONFÉRENCE SUR L'OUVERTURE DES MARCHÉS DU GAZ ET DE L'ÉLECTRICITÉ
DANS LA RÉGION DE LA CEE
Prague, 21 et 22 juin 1999

**RÉSERVATION D'HÔTEL**

Prière de renvoyer le présent formulaire **avant le 15 mai 1999** à :

Mme Olga Solarikova
Secrétaire exécutive
Association tchèque du gaz et du pétrole
- Czech Gas and Oil Association
Sokolska 4, 120 00 Prague 2, République tchèque

Téléphone : +420 2 2426 1189
Télécopie : +420 2 2426 2404
Adresse électronique : cgoa.executive@netforce.cz

Nom (M./Mme/Mlle) : _____ Prénom : _____

Adresse professionnelle : _____

Ville : _____ Code postal : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ Télécopie : _____

Adresse électronique : _____

Date d'arrivée : _____ Date de départ : _____

Réservation à l'hôtel Mövenpick (160 marks/nuit) : OUI ☐ NON ☐

Chambre simple ☐ Chambre double ☐ Nombre de nuits : _____

du : _____ au : _____ (inclus)

Les participants sont priés de régler leur réservation d'hôtel directement à l'hôtel Mövenpick. Le paiement pour la première nuit (160 marks) sera effectué à l'avance.

PAIEMENT pour la réservation d'hôtel. Pour la première nuit, veuillez porter le montant correspondant (160 marks) au débit de mon compte :

☐ MASTERCARD ☐ EUROCARD ☐ VISA ☐ AMERICAN EXPRESS

Nunéro de carte (tous les chiffres) : _____ Date d'expiration : _____

Signature : _____ Date : _____

---